



PROCES VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU FEDERAL DU 11 MAI 2007 AU CENTRE NATIONAL DE RUGBY

Présents : Bernard LAPASSET, Alain DOUCET, René HOURQUET, Jean Claude BAQUE, Pierre CAMOU, Gilbert CHEVRIER, Jacques LAURANS, Guy PIERA, Christian DULLIN, Jo MASO, Jean Louis BARTHES, Jean Luc DRUAIS, Jean Claude SKRELA.

Excusés : Madame Lydie BONNET, Messieurs Jean DUNYACH, Guy MOLVEAU, Claude DOURTHE, Daniel FALQUE, Michel PALMIE, Serge BLANCO, Bernard GODET.

Assistent : Olivier KERAUDREN, Paul DE KEERLE, Guran KERVADEC.

* * *

Le Président LAPASSET ouvre la séance à 9 heures.

I - COMMUNICATION DU PRESIDENT

Le Président LAPASSET informe le Bureau Fédéral du décès accidentel d'un jeune cadet survenu lors d'un entraînement avec son équipe. Au nom du Bureau Fédéral, le Président LAPASSET adresse ses plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Après avoir informé le Bureau Fédéral de l'évolution de l'état de santé de Christian CARRERE, le Président LAPASSET lui adresse, au nom du Bureau Fédéral, ses vœux de prompt rétablissement.

II - AFFAIRES INTERNATIONALES

1 – Comité des Six Nations :

Le Président LAPASSET adresse ses félicitations à Jacques LAURANS pour sa réélection à la Présidence du Comité des Six Nations.

Jacques LAURANS informe le Bureau Fédéral que lors de sa réunion du 9 mai 2007 à Paris, le Comité des Six Nations a décidé que le tournoi des Six Nations concernera, pour la catégorie « Jeunes », les équipes de moins de 20 ans.

2 – International Rugby Board :

Jacques LAURANS présente au Bureau Fédéral un état des dernières discussions menées au sein de l'IRB :

➤ Concernant les règles du jeu :

Un point a été présenté concernant l'expérimentation des règles du jeu en Afrique du Sud. Les résultats sembleraient positifs :

Ces expérimentations concernent notamment les règles suivantes :

- Intervention des juges de touche sur les hors jeu,

- Nombre non fixé de joueurs participant à l'alignement,
- Possibilité de jouer rapidement les touches hors alignement,
- Mêlée avec apparition d'une nouvelle ligne de hors jeu.
- Possibilité d'effondrer les mauls.
- Possibilité de jouer au sol sous certaines conditions.
- Modification des sanctions visant à diminuer le nombre de pénalités.

Ces règles seront expérimentées au niveau mondial au cours de l'année 2008 avant d'être éventuellement confirmées.

Il conviendra pour la FFR de rendre compte de l'expérimentation menée par cette dernière concernant le maul effondré.

Jacques LAURANS informe par ailleurs le Bureau Fédéral que la RFU a présenté une proposition d'expérimentation déjà proposée par la FFR concernant la carence en mêlée. Cette demande a cependant été une nouvelle fois refusée, pour des considérations médicales. L'IRB considère en effet, qu'il y a un risque pour la santé des joueurs dans l'hypothèse où un joueur déciderait de rester en jeu pour ne pas mettre en difficulté son équipe.

➤ Concernant les compétitions :

L'IRB a décidé de modifier les compétitions de jeunes. Suppression des catégories des moins de 21 et des moins de 19 ans qui seront remplacées par une catégorie unique des -20 ans.

Il n'y aura plus qu'un championnat du monde qui sera le championnat du monde des moins de 20 ans. Cette compétition sera organisée l'année prochaine à CARDIFF.

➤ Concernant les règlements :

Les règles suivantes font actuellement l'objet d'études et d'un réexamen :

- Règle 4 concernant les indemnités de formation.
- Règle 5 concernant les agents sportifs. Il a été demandé sur ce point de transmettre pour information la loi française.
- Règle 9 concernant la libération des joueurs.

➤ Concernant le Haut Niveau :

Le programme des tournées jusqu'à 2010 a été entériné. A compter de 2011, un nouveau système sera mis en place.

Le programme des tournées pour 2008 a été revu. Les matches concernant la FFR lors de la tournée de novembre 2008 sont plus favorables qu'antérieurement.

R. HOURQUET propose que la FFR mette en place un cahier des charges concernant l'organisation des matches de tournée afin de permettre l'organisation d'un appel à concurrence entre les villes éventuellement candidates.

Le Président LAPASSET est favorable à cette proposition qui permettra l'attribution des différentes rencontres internationales en disposant d'une vision claire et précise des conditions d'organisation des rencontres sur le site choisi.

La Coupe du Monde de Rugby à 7 sera organisée à DUBAÏ en 2009.

Le dispositif de qualification pour la Coupe du Monde 2011 sera modifié comme suit :

12 qualifiés d'office (trois premiers de chaque poule de l'édition précédente).

Pour les places restantes, des tournois continentaux seront organisés.

Le nombre de participants à la phase finale reste à déterminer.

Ce dispositif a été décidé afin d'éviter la multiplication du nombre de matches qualificatifs et les difficultés pouvant en résulter pour l'organisation des différentes compétitions domestiques.

➤ Désignations :

Bill BEAUMONT a été élu Vice Président de l'IRB.

Jacques LAURANS a été désigné à la présidence de la Commission « audit et risques ».

➤ *Rencontre de préparation pour la Coupe du Monde 2007 :*

Concernant l'organisation de la rencontre amicale avec le Pays de Galles, la FFR a informé la WRU de son souhait de pouvoir disposer de la commercialisation des droits TV liés à cette rencontre. Cette rencontre devrait être organisée le dimanche 26 à 15 h 45, heure française.

3 - ERC : Le point sur la compétition

Le Président LAPASSET présente un point concernant la réunion organisée à DUBLIN le 8 mai dernier. Le contexte de cette réunion était extrêmement difficile, compte tenu du fait que la France était jusqu'à lors considérée comme responsable des difficultés concernant l'organisation de la Coupe d'Europe pour la saison prochaine.

Aujourd'hui, la situation est très largement clarifiée et il est admis par tous que la France n'est pas responsable de la situation de blocage que nous venons de subir.

Le seul point de blocage demeurant à ce jour reste celui de la signature par les clubs anglais des accords de participation. Les discussions entre La RFU et PRL sont toujours en cours et il leur a été demandé de donner une réponse définitive avant le jour de la finale de la HCUP. On peut enfin espérer aboutir à l'issue de cette crise. Le Président LAPASSET est satisfait que la crédibilité et l'autorité fédérale soient rétablies. Cependant, il considère que cet épisode doit conduire la FFR à tirer les conséquences de ces événements pour l'avenir et qu'il est nécessaire pour elle de disposer des moyens lui permettant en toute hypothèse de préserver en pleine autonomie, ses intérêts et ceux du rugby français.

Compte tenu de ces éléments, le Bureau Fédéral décide que le principe de l'approbation de la convention FFR/LNR pourra être examiné lors de l'Assemblée Générale du 30 juin prochain.

Le Bureau Fédéral décide dans ce cadre d'ouvrir les négociations avec la LNR concernant la signature d'une nouvelle convention.

III - AFFAIRES FINANCIERES

1 - BUDGET PREVISIONNEL

René HOURQUET présente au Bureau Fédéral le Budget de la saison 2007/2008 avec, comme les années précédentes, une projection sur quatre exercices à savoir, budgétaire jusqu'à la saison 2010/2011.

René HOURQUET présente les caractéristiques générales de l'évolution du budget pour chacun des secteurs fédéraux.

Il rappelle que la structure habituelle de la planification budgétaire est la suivante :

- Une année de Coupe du Monde susceptible d'être déficitaire,
- Trois années excédentaires permettant de couvrir le déficit de l'année Coupe du Monde et de dégager des ressources nouvelles pour la mise en place de projets.

Il convient que le budget prévisionnel sur les saisons prochaines permette d'illustrer la vision politique de l'évolution de la Fédération et des projets fédéraux après la Coupe du Monde.

Dans le cadre de la discussion, il apparaît que face à l'évolution du financement du sport, il incombe à la FFR de développer pour l'avenir des actions permettant de valoriser et d'optimiser ses ressources propres.

De nombreuses entreprises et collectivités se sont investies dans l'organisation de la Coupe du Monde. Il faudra que la FFR mette en œuvre des actions susceptibles de leur permettre de maintenir leur engagement dans notre discipline après cet événement.

Le Président LAPASSET souhaite qu'un débat soit ouvert pour déterminer la stratégie de projets pour les saisons post Coupe du Monde.

Le budget prévisionnel sera présenté au Comité Directeur du 26 mai 2007 avant transmission aux clubs avec la convocation à l'Assemblée Générale.

2 - HOSPITALITES 2007 : LE POINT

René HOURQUET présente un état des ventes des hospitalités réalisées par la FFR et ses comités. Il précise qu'il est nécessaire pour la FFR de disposer des informations précises concernant les prestations offertes dans le cadre des différentes hospitalités afin de poursuivre leur commercialisation dans de bonnes conditions. Une lettre demandant les précisions nécessaires sera adressée à RTH 07.

3 - CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DU SPORT

Suite à l'extension de la Convention Collective Nationale du Sport et afin de permettre l'application effective des dispositions de cette dernière dans le cadre des relations entre la FFR et ses salariés, le Bureau Fédéral décide de dénoncer les accords d'entreprises en vigueur à ce jour au sein de la FFR. Un nouvel accord d'entreprise sera négocié avec les représentants du personnel de la FFR.

4 - QUESTIONS FINANCIERES DIVERSES

a) Don et Subvention exceptionnelle :

Sur proposition du Trésorier Général, le Bureau Fédéral décide d'accorder à l'association des « restaurant du Cœur », un don d'un montant correspondant à 0,5% de la recette brute du match de préparation de l'Equipe de France pour la Coupe du Monde qui aura lieu à Marseille le 18 août 2007.

Sur proposition du Trésorier Général, une subvention exceptionnelle d'un montant 5000 Euros sera accordée à Monsieur Serge TIGNERES pour la réalisation du film « Le grand combat du XV de France », relatif à l'équipe de France de 1958.

b) Remise exceptionnelle sur la tarification en vigueur au CNR :

Le Bureau Fédéral décide à l'unanimité d'accorder une remise exceptionnelle de 10% à la société GMF pour l'accueil d'un groupe de cette société au CNR dans le cadre d'un séminaire.

c) Modification du Règlement financier :

Sur proposition du Trésorier Général, le Bureau Fédéral approuve de modifier le règlement financier de la FFR pour permettre les majorations du montant maximum pouvant être accordé dans le cadre des prêts et du montant de l'aide fédérale accordée aux comités départementaux.

d) Billetterie :

Une lettre a été adressée aux Comités Territoriaux pour les alerter sur les précautions à prendre concernant la vente de la billetterie mise à leur disposition pour les rencontres internationales. Celle-ci fait suite à une opération menée au Stade de France pour lutter contre la vente non autorisée de billetterie.

e) Mise à disposition de personnel :

René HOURQUET informe le Bureau Fédéral que la FFR pourra bénéficier jusqu'au mois de septembre 2008 du maintien des personnels mis à sa disposition par le Ministère de l'Éducation Nationale.

IV - AFFAIRES ADMINISTRATIVES

1 - Agents sportifs :

Afin de pouvoir examiner les dossiers transmis par la Commission des agents et auditionner les agents concernés, le Bureau Fédéral sera spécialement convoqué les 15 mai 2007 à la FFR et 24 mai 2007 au CNR.

2 – Programmation des prochaines réunions :

Alain DOUCET présente aux membres du Bureau Fédéral le planning des prochaines réunions :

- 24 mai 2007 : Réunion des Présidents de Comité territoriaux au CNR,
- 25 mai 2007 : Comité Directeur au CNR.

- 10 août 2007 : Bureau Fédéral à AGEN. .

3 - Modifications du Règlement intérieur et du règlement disciplinaire de la FFR :

Le Bureau Fédéral approuve à l'unanimité les modifications proposées au Règlement intérieur et au Règlement disciplinaire de la FFR visant respectivement à :

- Prévoir l'existence d'un comité territorial spécifique dans les régions Picardie d'une part, et Champagne Ardennes, d'autre part,
- Encadrer les conditions et modalités concernant la requalification anticipée des licenciés ayant fait l'objet d'une décision de radiation.

V – MARKETING :

Sur proposition de Guy PIERA, le Bureau Fédéral approuve la signature des contrats suivants :

Société GILBERT :

180 000 € par an plus une dotation matérielle (ballons).

Ce montant est en hausse significative par rapport au contrat antérieur.

GMF :

Renouvellement du contrat actuel sur la base de 3M€ par an.

VI - AFFAIRES SPORTIVES

1 - Coupe de la Fédération :

Compte tenu du déroulement des demi-finales retour du championnat de France de 1ère division fédérale, il est décidé de décaler la rencontre prévue entre les Comités du ROUSSILLON et d'Ile de France dans l'hypothèse où l'une des demi-finales concernerait de même un club de ces comités.

2 – Compétition Espoirs :

Il conviendra de communiquer dans les meilleurs délais le classement des clubs professionnels pour l'inscription à la Compétition Espoirs mise en place pour la saison 2007/2008.

3 – Direction Technique Nationale :

a) Congrès des cadres techniques :

Jean Claude SKRELA informe les membres du Bureau Fédéral du déroulement du Congrès annuel des cadres techniques du 27 au 29 juin 2007.

b) Organisation de la DTN :

Jean Claude SKRELA informe le Bureau Fédéral que suite à des mouvements de personnels, il conviendra de procéder prochainement à une réorganisation de la Direction Technique Nationale. Une proposition d'organisation sera proposée dans les meilleurs délais.

c) Haut niveau jeunes :

Concernant le pôle France, il semble difficile d'intégrer immédiatement uniquement des joueurs de moins de 20 ans pour prendre en compte la modification des catégories de jeunes par l'IRB. Le Bureau Fédéral décide en conséquence de conserver pour la saison 2007/2008, le dispositif actuellement en vigueur.

Il sera également proposé que le Staff des moins de 21 ans et des moins de 19 ans soit unifié.

Jean Claude SKRELA informe le Bureau Fédéral de la mise en place de regroupements dans le cadre des centres élites.

d) Centre de formation du CNR :

L'U.F.A. a été accepté par le Comité Technique Régional. L'U.F.A. envisagé au sein du CNR a donc été agréé. Il convient donc désormais de mettre en place concrètement cette structure.

VII - COUPE DU MONDE 2007

Dans le cadre des opérations de promotion de la Coupe du Monde 2007, Pierre CAMOU et Jean Louis BARTHES représenteront la FFR lors de l'Assemblée Générale de la Fédération nationale des boulangers. Cette dernière organisera un jeu concours où pourront notamment être gagnées 10 places pour la petite finale.

Le Président LAPASSET rappelle que la Fête des voisins ayant pour thème le Rugby, se déroulera le 29 mai 2007.

VIII - QUESTIONS DIVERSES

1 - Emplois STAPS :

Les STAPS recrutés dans les DOM TOM souhaiteraient pouvoir bénéficier d'un retour en métropole pris en charge au milieu de leur contrat. Cette question devra être abordée avec le Ministère des Sports.

Le Bureau Fédéral se prononce contre le versement d'une indemnité particulière au profit du STAPS de Nouvelle Calédonie, présentée par le Directeur Régional Jeunesse et Sport.

2 – Finales Féminines 2007 :

Les finales féminines seront finalement organisées à Grenoble.

3 - Daunat Beach Rugby :

L'étape prévue en Bretagne sera finalement organisée à QUIBERON (56).

4 – Solidarité :

Suite aux Inondations importantes survenues dans le pays basque, une subvention exceptionnelle sera accordée à deux clubs du Comité Côte Basque Lande ayant dû subir de nombreux dégâts matériels provoqués par ces intempéries : ASCAIN et SAINT PEE DE NIVELLE.

* * *
* *
*

L'ordre du jour étant épuisé, le Président LAPASSET clôt la séance à 13 heures.